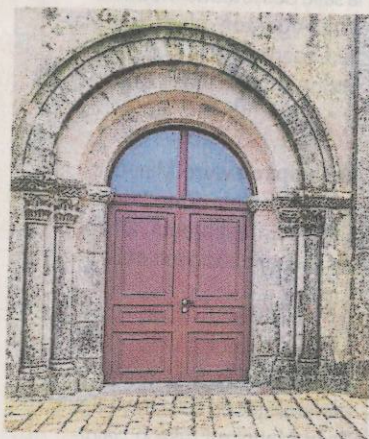


**SAINT-PARDOUX-SOUTIERS****Sauvegarder et maintenir le patrimoine**

L'entretien des lieux de culte revient aux communes. Deux décisions ont été votées lors d'un conseil municipal en 2024. « Il était urgent de changer le portail d'entrée de l'église de Saint-Pardoux. C'est chose faite ! C'est à l'entreprise locale PGM (Pelle Grégory Menuiserie) que ce travail a été commandé » annonce Johann Baranger, maire de Saint Pardoux. Il a également été acté une intervention sur la toiture, une fuite importante due à la vétusté de la couverture en ardoise provoque des infiltrations. C'est l'entreprise Ferjoux Mickael qui a été retenue par le Conseil municipal. L'ensemble de ces travaux s'élève à près de 25 000 €. « En 2025, c'est au chevet de l'église de Soutiers que le Conseil devra se pencher. » Des travaux de reprise de charpente sont à prévoir ainsi que de la plâtrerie puisqu'une partie du plafond est tom-



La nouvelle porte de l'église.

Photo : CO

bée. Les premiers coûts estimatifs sont de l'ordre de 20 000 €. « Nous pourrons à la suite la rouvrir au public » précise le maire. « Il est nécessaire de maintenir en bon état tout le patrimoine dont la commune a compétence ».